

I - FORET

L'ancien bûcheron (M. Michel Arnaud) ayant stoppé son activité, il sera remplacé par M. Masson, sur proposition du garde forestier.

Approbation des tarifs de débardeur et bûcheron pour 2010.

Le prix de vente du stère de bois de chauffage pour 2010 est fixé à 35 €.

« L'assistance-cubage avec classement » de l'ONF est acceptée dans l'objectif de vendre au mieux le bois de la commune.

II – SAPINS DE NOEL

Une vente de sapins aux habitants de la commune aura lieu cette année au prix de 10 €.

Attention, les modalités ont changé :

Rendez-vous le samedi 12 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Chemin du Sainans pour venir choisir votre sapin et l'emporter directement.
A régler sur place - Possibilité de livraison.

III – NOEL DES ANCIENS

Comme chaque année, un bon d'achat sera distribué aux personnes de plus de 70 ans et plus. 75 personnes sont concernées cette année (71 en 2008). Les bons seront distribués à partir du 10 décembre par la commission du CCAS.

IV- PRIX DE L'EAU (part communale)

La part communale augmente de 0.187 € le m³ à 0.190 € HT.

V- VENTE DELAISSE DE TERRAIN

Accord pour le reclassement d'une parcelle de 53 centiares dans le domaine privé communal pour régularisation.

VI- PREPARATION TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Accord sur les dénominations pour la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale réalisé avec le concours de l'ATESAT (service de la DDEA : Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture).

VII- ASSURANCES COMMUNALES

A l'approche de l'échéance annuelle des assurances communales, des devis ont été demandés auprès d'autres assureurs en vue d'obtenir de meilleurs tarifs en fonction des garanties offertes. Le mieux offrant sera retenu.

VIII- MOTION SERVICE PUBLIC DE LA POSTE

Sur la demande du sénateur Martial Bourquin, accord pour la signature de la motion relative au projet de loi de changement de statut de la Poste.

IX- QUESTIONS DIVERSES

- 2 boîtiers électriques ont été installés par DEMUTELEC pour permettre chaque année **l'éclairage de décors de Noël**.
- Les travaux de **remplacement des «branchements plomb»** sont quasiment terminés (il n'en reste plus qu'un à réaliser).
- **Lampes de rue en panne** : nous demandons aux habitants de prévenir la Mairie lorsqu'une lampe de rue est en panne. L'intervention d'un électricien est sollicitée à partir de 2 lampes minimum à remplacer.
- Rappel : certaines familles n'ont pas encore fourni de justificatif pour leur(s) enfant(s) interne(s). Veuillez communiquer ces documents très rapidement pour que soit pris en compte ce changement dans la composition familiale au niveau de la prochaine **facturation des ordures ménagères**.
- Rappel : les nouveaux habitants ou personnes non encore inscrites sur les **listes électorales** de la commune, doivent signer une **demande d'inscription** en Mairie avant le 31-12-09 afin de pouvoir voter en 2010.

Tous les habitants de la commune sont invités à la **cérémonie du 11 novembre**. Rendez-vous à 11 heures devant le monument aux morts.

Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre et des friandises seront offertes aux jeunes enfants du village.

*****Salutations à toutes et à tous*****

La commission information

Un trousseau de clés a été trouvé Rue sur la Combe le vendredi 6 novembre. Le réclamer en Mairie.